

Bienvenue en Terre de Soubestre

Depuis l'église Saint André (XII^e siècle), datant de la vicomté de Louvigny, au moulin Baille sur les Landes, le PR9 vous offre une traversée au nord du béarn sur la commune de Malaussanne, à la limite des Landes.

Malaussanne

Situation :

Au Nord du canton d'Arzacq
à la limite avec les Landes.

Qualification :

Pedestre, VTT

↑ 153m

1h30

Départ:

Parking salle des sports



Parking : au départ

Balisage :

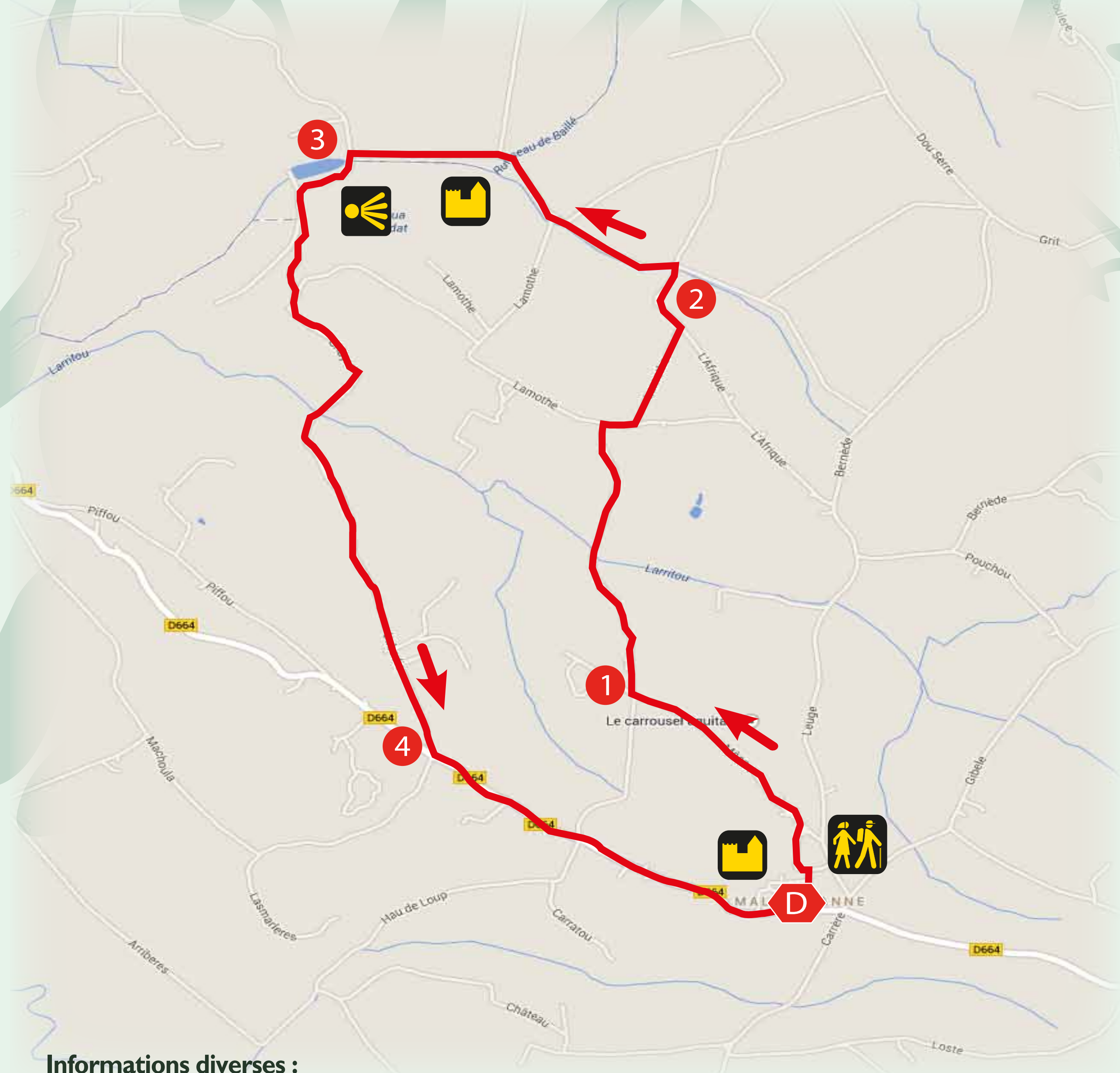
- Trait jaune
(vous êtes sur le bon chemin)
- Mauvaise direction

Recommandations:



A ne pas manquer :

L'église Saint André.
Le plan d'eau du moulin.



Informations diverses :

PR9 / 7,5Km

Point d'eau salle des sports.
Commerce alimentation proche mairie.
Gîte.



Petite randonnée
PR9 : Du Moulin

Départ : Parking du tennis derrière la salle des sports de la commune de Malaussanne. 30T 0704112 4826056

Depuis le parking, prenez à gauche la route jusqu'à la ferme Minan.

- De là, prenez en direction du pont du ruisseau Larritou, jusqu'à la ferme Lapaillassa, puis descendez à gauche.
- Au petit pont, prenez à gauche le chemin et longez le ruisseau Goua de Bedat (le Larruton) confluent avec le ruisseau de Baillé, jusqu'à apercevoir le Moulin de Baillé et son plan d'eau. Situé sur la commune de Mant, ce moulin a cessé de fonctionner dans les années 50. Il abritait 2 meules.
- Poursuivez en remontant et vous traversez de nouveau un peu plus bas le ruisseau Larritou. Vous retombez sur la RD664 .
- À la RD264, prenez à gauche en direction de la Mairie et de l'église de Malaussanne.



L'Eglise paroissiale Saint André du XII^e siècle
De plan allongé a été remaniée au XIV ou XVe siècle où l'on construit un bas côté au Sud.

La travée Est possède une croisée d'ogives retombant en piliers sur des bases gothiques.

Fenêtre à meneaux et chevet polygonal.

Bas-côté sud séparé de la nef par trois arcs en plein-cintre.

Elle était une des deux paroisses de la vicomté de Louvigny, mais dépendait de l' évêché de Lescar.

Hors du Béarn jusqu'à la Révolution, cet édifice a été remanié au XIX et XXe siècle.

